

DIRECTION DE LA SECURITE SANITAIRE

SANTE ET SECURITE DE L'ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

Affaire suivie par : Samuel BERNIER
Courriel : samuel.bernier@ars.sante.fr
Tél. : 0590 99 64 62

Réf. : SB/SSEE/N°2025

Gourbeyre, le jeudi 11 décembre 2025

Le Directeur Général de l'Agence de Santé de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy

à

Monsieur le Maire du Gosier
Hôtel de ville
67, boulevard du Général-de-Gaulle
97190 Le Gosier

Monsieur le Maire,

Les résultats d'analyse du prélèvement de contrôle effectué le 08/12/2025 sur le site de baignade de la Datcha ont permis de mettre en évidence une contamination bactériologique de cette eau.

Ces analyses révèlent un dépassement réglementaire des germes indicateurs de contamination fécale.

	Entérocoques (UFC/100 mL)	Escherichia coli (UFC/100 mL)	Qualification
Résultats obtenus	<15	9043	Mauvais
Valeurs seuils	370	1000	

Je vous informe qu'un nouveau prélèvement aura lieu prochainement. Les résultats de contrôle vous seront communiqués dans les meilleurs délais. Dans l'attente et pour prévenir l'exposition des baigneurs, une interdiction temporaire de la baignade doit être prise par vos soins.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée

 Le Directeur Général

Dr Florelle BRADAMANTIS

